

Compte-rendu du Conseil d'École du 2^{ème} trimestre 2018/2019

Jeudi 14 mars 2019

Membres présents à ce conseil d'école :

PARENTS		ENSEIGNANTS	
TOUIL Amal	UCPE	Serge SOREAU	MSA
SADQUI Rachid	UCPE	Ouifae GIARDINA	MSB
BENJELLOUN Youssef	UCPE	Heidi MOSSADDER	GSB
HASSOUNI Fairouz	UCPE	Céline LAVAL	CPB
CHERRATE Houda	UCPE	Sandrine TAZI	CPC
LAHLOU Hind	UCPE	Khadija KNAUB	CE1B
BELLIL Youssef	UCPE	Céline M'HAMMEDI	CE2A
LAZRAQ Khalid	UCPE	Céline INI	CE2B
KANOUI Ouarda	UCPE	Salwa BARGACH	CE2D
EL BADOURI Khalila	PEEP	Claire ZIRARI	CM1B
ABBAD ANDALOSSI Sanaa	PEEP	Anne-Sophie GESTAS	CM2A
EL ALLAM Nabila	PEEP	Pierre-Emmanuel BOCCARD	CM2C
KADAOUI Soumaya	APEEF	Adil EL KEBBAR	Arabe
MOUMILE Kaoutar	APEEF	Rachid HADDI	Arabe

Se sont excusés pour leur absence :

- Monsieur Arnaud DE SURY, Consul Général de France à Casablanca ;
- Madame Anne SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale ;
- Monsieur Ibrahim CONTE, Proviseur Adjoint de l'Inspecteur d'Académie ;
- Monsieur Frédéric ARMANI, Conseiller Pédagogique ;
- Monsieur Claude THOINET, Proviseur Responsable du Groupement de Gestion de Casablanca ;
- Monsieur Benoit CHEMINAL, Agent Comptable du Lycée Lyautey

Président : M. Eric SIMON

Secrétaires de séance : Mme Magali DERAEDT

Après un rapide tour de table, en préambule, le directeur rappelle les règles de fonctionnement de cette instance.

Le Conseil d'école qui se réunit au moins une fois par trimestre est une instance de dialogue, de concertation, de consultation et de propositions. Il donne son avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école.

L'école dispose de 26 classes ce qui a une incidence dans la composition des membres du conseil. Un système de roulement pour les enseignants permet d'avoir à chaque conseil, 15 votants du côté des enseignants et donc 15 du côté des parents.

M Simon précise que les questions reçues seront intégrées dans les différents points abordés lors de ce conseil.

Le premier point à l'ordre du jour est entamé.

A. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 23 octobre 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité bien qu'il ne retrace pas fidèlement les propos tenus en réunion. A la décharge des secrétaires, le conseil d'école du premier trimestre était trop long (4 heures).

B. Procédures d'admission et de transfert :

Admission : cette année la campagne d'admission se déroulera du 7 mars au 8 avril pour les demandes avec tests et du 7 mars au 10 mai 2019 pour les demandes sans tests.

Tests en maternelle : Mercredi 16 mai 2019; demi-journée banalisée pour les élèves

Tests en élémentaire : mercredi 22 mai (école Claude Bernard non concernée par la passation de ces tests). Cette année encore, le SCAC essaiera de favoriser les rapprochements de fratries par rapport aux tests d'entrée.

Transferts : l'école Claude Bernard est l'école qui note le plus de demandes de transfert de toutes les écoles du pôle. En effet, cela peut s'expliquer par notre situation géographique: nous sommes l'école la plus excentrée. Chaque année, c'est près d'une cinquantaine de demandes qui sont faites par les parents. A hauteur de 90% elles sont honorées. L'année dernière un pic a été atteint avec 70 demandes (hors CM2).

Nombre de demandes de transfert pour le moment est de 53 (hors CM2) et 19 pour les CM2 (collège de secteur : Anatole France). Les directeurs et directrices du pôles se réuniront pour discuter des différents dossiers, c'est ensuite le SCAC qui validera les demandes. Bien entendu les rapprochements de fratries seront privilégiés.

Mme KADAOUÏ (APEEF) souhaiterait connaître la date de la commission de transfert.

M. SIMON, directeur de l'établissement précise que cette commission aura lieu courant du mois de mai (pour les demandes de la MS au CM1). Les familles seront averties directement.

C. Suivi et bilan des actions pédagogiques :

MS:

MSA:

- Poursuite du projet en permaculture;
- Travail sur les virelangues;
- Activité poney au 3ème trimestre;
- Projet de chorale;
- Projet cirque avec la classe de MS/GS.

MSB:

- Cours d'anglais à raison de 20 minutes par jour;
- initiation à la programmation informatique;

- initiation à la robotique;
- initiation aux échecs;
- création d'un film d'animation.

MS/GS:

- Projet cirque avec les MSA;
- Projet fresque;
- Sortie au zoo de Témara avec les GSB.

GS:

Les 4 GS:

- cycle piscine prévu au 3ème cycle au Kidiclub;
- Participation au projet fresque;

GSB:

- Sortie au zoo de Témara avec les MS/GS (classe de Mme FAURE);
- Création d'un livre sur les tortues avec la classe CE2A;
- Les élèves de CE2A viennent faire des lectures en classe;
- Maculélé.

GSC et GSD:

- ACSM: Maculélé; cycle peinture avec Omar TOUALI;
- Comédie musicale en préparation avec entre autre la classe des CE1B.

CP:

- Rencontre jeux collectifs au stade de Anatole France encadrée par une classe de CM2;
- Les 4 CP ont participé à la "course longue";
- Les CPA et CPD font un cycle "métal repoussé" (ACSM);
- Le cycle piscine (au complexe Mohamed V) s'est achevé;

Mme EL BADOURI (PEEP) souligne que des élèves d'autres écoles ont eu des allergies et se demande si à Claude Bernard de tels soucis ont été constatés.

A cela Mme LAVAL (CPB) précise qu'aucune allergie n'a été constatée pour les CP de Claude Bernard. Les enseignantes de CP sont en relation avec le Bureau des Activités Sportives des Écoles en cas de problème.

- CPB et CPC partent à Terre d'Amanar fin mars.

CE1:

Les CE1 ont participé au cross. Ils participent à un cycle escalade, un cycle cirque. Ils vont également faire de la calligraphie avec Omar TOUALI (ACSM).

La classe CE1B a un projet théâtre avec 4 autres classes et 2 groupes d'arabe. Ils participeront également à la semaine de la presse.

CE2:

Les 4 CE2 participent à un cycle échec et à un cycle maculélé.

CE2A:

- Cycle hip-hop et séances de rollers;
- Création d'un livre sur les tortues avec la classe GSB;
- Lecture en GSB;
- Participation à la course longue.

CE2B:

- Cycle hip-hop;
- Participation à la course longue.

CE2C:

- Séances de rollers;
- Tournage d'un film (Pascal JOUSSE).

CE2D:

- Cycle hip-hop;
- Participation à la course longue.

CM1:

Actions pédagogiques des 4 CM1:

- Projet "cinéma" : tournage d'un film (avec Pascal JOUSSE);
- Participation à la course longue;
- Cycle balle ovale;
- Séances de rollers.

Des rencontres d'athlétismes sont prévues pour la fin de l'année.

Les CM1C font de la correspondance avec une classe de CM1 à Clamart.

Classes transplantées:

- Les CM1A et D vont à Terre d'Amanar;
- Les CM1B vont à Benslimane (3 jours);
- Les CM1C vont à Noironte (France) avec la classe des CM2C.

CM2:

- cycle balle ovale. La classe de 6ème de M. TAZI y participe également;
- participation à la course longue;
- sortie à l'Institut français de Casablanca (pièce de théâtre);
- "Paroles contées": les CM2A, CM2B et une classe de 6ème ont un projet d'écriture et de réalisations de contes.

Classes transplantées:

- Les CM2A et B vont à Terre d'Amanar;
- Les CM2C vont à Noironte (France) avec la classe des CM1C;
- Les CM1D vont à Oukaimeden avec la classe de 6ème de M. TAZI (7 au 14 juin).

Mme Anne-Sophie GESTAS anime une chorale pour les élèves de CM1 et CM2.

USEP:

- Relais USEP Leïla SOUKIANI a eu lieu à Marrakech en janvier;
- 2 étapes du challenge Trail: à Bouskoura en décembre et 1 week-end au lac Lalla Takerkoust;
- Les écoles Renoir et Majorelle organisent un week-end balle ovale à Marrakech (les 30 et 31 Mars),

Certains élèves de Claude Bernard y participeront;

- Les 4 classes de CM2 et la classe des CM1D ont aidé à l'organisation de la rencontre "course longue".

Les élèves volontaires ont parcouru 4000 km.

Mme MOUMILE (APEEF) demande si seuls les élèves de Claude Bernard ont parcouru 4000 km.

M. BOCCARD (CM2C) précise qu'il s'agit du total parcouru par l'ensemble des élèves au Maroc.

M. SIMON ajoute qu'une assemblée d'élèves a eu lieu (de la MS au CM2). Les CM2 ont montré ce que représentait les 4000 km par rapport à l'équateur (1/10ème de l'équateur). C'était un moment fort pour les enfants.

MDS:

L'aventure Marathon des Sables au sein de l'équipe AEFÉ/INSAF portée par le Pôle Lyautey est reconduite du 4 au 14 avril. M. BOCCARD, enseignant de CM2C, y participera.

Durant cette période, des animations seront proposées aux élèves de Claude Bernard : l'idée est de compléter la "course longue". Il s'agira également de renouveler la coopération avec les autres écoles.

Langue arabe:

- Participation de certains enseignants d'arabe aux classes transplantées : notamment pour le voyage à Noironte et un des voyages à Terre d'Amanar;
- Nous sommes dans la période du printemps des poètes, les enseignants d'arabe ont choisi la thématique du voyage pour les poèmes et pour travailler sur les classes transplantées;
- Sortie à Rabat pour les CM2;
- 2 groupes d'arabe participent à la comédie musicale avec 4 classes.

D. Organisation des enseignements rentrée scolaire 2019 :

Le 31 mai 2018, le SCAC avait fait parvenir une note de service sur les rythmes scolaires et sur l'organisation des heures d'enseignements en langue arabe. Pour conséquence à la rentrée 2018, l'école a enlevé les blocs de deux heures en matinées de cours de langue arabe à partir du CE1.

Une nouvelle note du SCAC du 05 mars 2019 fixe l'organisation des enseignements pour la rentrée scolaire 2019. Des changements majeurs sont proposés : tous les enfants de la maternelle au CM2 auront 26 heures de cours par semaine. Jusqu'à présent, les élèves non-arabophones avaient 26 heures de cours alors que les élèves arabophones avaient 28 heures de cours.

Dès la rentrée prochaine, à partir du CE1, il n'y aura plus de distinction arabophones/non-arabophones : tous les élèves auront 5 heures de cours d'arabe dont deux heures de co-enseignement bilingue avec un professeur de français et un professeur d'arabe. Ces 5 heures d'arabes seront organisées en 5 fois 1 heure en alternance entre les cours bilingues et les cours de langue (macro-alternance de langues).

De plus, tous les élèves de la MS au CM2 seront libérés le vendredi à 12h. Les horaires de l'école resteront les mêmes : 3 jours pleins de 6h (lundi, mardi et jeudi) et deux demi-journées de 4 heures (mercredi et vendredi).

Le vendredi après-midi sera dévolu au travail d'équipe dans les écoles : l'équipe pédagogique aura un temps de concertation et de construction de séquences. Il y a un véritable questionnement autour de la langue arabe.

L'idée est de changer la perception de cette langue par les élèves de manière à ce que cette perception soit de mieux en mieux vécue.

Les enseignants devront choisir les matières où il y aura co-intervention (EPS, anglais...). Seul l'histoire-géographie est imposée en co-intervention.

Question PEEP :

Suite à la note sur le changement du rythme scolaire pour la rentrée 2019-2020, notre premier sondage indique le mécontentement des parents : Quelles sont les décisions prises par l'établissement pour assumer ce changement de rythme scolaire? Les frais de scolarités vont ils aussi diminuer ?

M. SIMON explique que l'école va suivre les recommandations du SCAC dans la mise en place du 5x 1 heure. Un grand travail sera effectué sur les cours bilingues. Il précise également que cette réorganisation des enseignements n'est pas liée aux frais de scolarités.

Mme EL BADOURI (PEEP) souligne que les parents sont une fois de plus pris en otage concernant les vendredis après-midi qui seront désormais libérés car il faudra payer pour des activités.

Questions APEEF :

Suivi et bilan des actions pédagogiques / Évaluation des niveaux en langue Arabe : Il s'agit d'une question soulevée au CE du 1^{er} trimestre, il nous semble primordial de procéder à des évaluations normalisées de niveau pour juger régulièrement de la performance globale des acquisitions de l'arabe. Ainsi, l'équipe pédagogique et/ou le CEA pourraient éventuellement apporter les régulations nécessaires, à l'instar de ce qui se fait actuellement pour le programme Français.

Mme KADAoui (APEEF) souligne que, sans ces évaluations générales on ne peut pas connaître le niveau des enfants, ni même savoir ce qui est à améliorer.

M. SIMON explique que le CEA est en réflexion pour remettre en place une évaluation en début ou fin CE2. D'autre part une note sera envoyée aux équipes sur l'organisation des trois heures de langue arabe en donnant quelques recommandations, puis également en donnant des pistes de réflexion pour la mise en place des cours bilingues qui seront créés à la rentrée scolaire prochaine. Le CEA a bien conscience qu'il faut avancer en termes d'attendus de niveau.

M. BENJELLOUN (UCPE) souligne que des évaluations sont effectuées régulièrement et que les parents peuvent tout à fait prendre rendez-vous avec l'enseignant d'arabe de leur enfant. Par contre, pour essayer de faire avancer les choses, il voudrait que les associations se réunissent afin de questionner directement le CEA.

M. SIMON ajoute que le CEA envoie régulièrement des notes de service. L'idée que les associations se réunissent pour en discuter et envoyer une réflexion lui semble être une bonne proposition.

Mme KADAoui (APEEF) s'interroge sur le co-enseignement : il va y avoir une difficulté pour les enseignants de français qui ne parlent pas arabe. L'autre problème soulevé par Mme KADAoui concerne les manuels d'arabe (ils sont différents selon si on est en cursus 3h ou en cursus 5h), va-t-on conserver 2 manuels ?

M. SIMON précise que les manuels ne peuvent pas être les mêmes. A cela, M. HADDI, enseignant en langue arabe, ajoute que le manuel n'est pas sacré, il est utilisé comme support. Ce qui est visé, ce sont les compétences (A1, A2... selon les niveaux).

Mme LAHLOU (UCPE) pense que les cours en co-enseignements seront bénéfiques pour les élèves.

M. BENJELLOUN (UCPE) ajoute que les élèves du fait de la présence de l'enseignant de français seront plus disciplinés. Mme KNAUB précise qu'il ne faut pas remettre en doute la bonne gestion de classe des professeurs d'arabe. M. SIMON insiste sur le fait qu'en co-enseignement, chaque enseignant aura sa légitimité et cela devra rester ainsi. Les enseignants ne doivent pas prendre l'ascendant les uns sur les autres.

Il faut être vigilant car c'est un problème d'appréciation de la langue. L'idée est de changer le regard de l'enfant sur la langue arabe.

D. Horaires Ramadan :

Le directeur expose l'organisation retenue et proposée en conseil des maîtres. Cette organisation des enseignements se construit autour d'une pause méridienne d'une heure seulement. Cette organisation a reçu l'aval de Mme L'inspectrice et du chef de pôle.

	Cour Cycle 1	Cour Cycle 2	Cour Cycle 3
	MS-GS	CP- CE1	"CE2"-CM1-CM2
Horaire global	8h30-12h 13h-15h30	8h30-12h30 13h30-15h30	8h30-13h00 14h00-15h30
Classe	8h30 10h15	8h30 10h15	8h30 10h30
Récréation	10h15-10h45	10h15-10h45	10h30-11h00
Classe	10h45-12h	10h45-12h30	11h00-13h00
Pause méridienne	12h-13h	12h30-13h30	13h-14h
Classe	13h-14h	13h30-15h30	14h-15h30
Récréation	14h-14h30		
Classe	14h30-15h30		

Cette proposition donne entière satisfaction puisqu'elle répond à deux impératifs : entrer plus tard et sortir à la même heure.

En effet, en sortant à 15h30, les embouteillages sont vraiment moindre donc le trajet des enfants est réduit ce qui contribue à moins de fatigue pour les enfants. Les matinées longues ne poseront pas de problèmes à l'instar de l'année dernière et cela facilitera même une bonne concentration des élèves. Puisque plus de 95% des élèves mangent à la cantine, la pause méridienne décalée aura peu d'incidences sur les familles. Le fait d'avoir une très courte pause à midi permettra également une réduction des accidents durant cette période.

Question PEEP :

Concernant le changement d'heure Ramadan, est il possible de garder ce changement tout au long de l'année scolaire ? En effet les enfants en période d'hiver commencent les cours en pleine nuit en raison du choix de l'Etat marocain de ne plus effectuer de changement d'horaire.

M. SIMON explique que les horaires Ramadan ne dureront que le temps du Ramadan. En effet, les horaires sont adaptés aux enfants mais cela reste exigeant pour les professeurs.

M. BENJELLOUN (UCPE) ajoute que durant la période de Ramadan, la garderie sera ouverte à partir de 7h30 et fermera le soir à 17h00.

E. Projets des A.P.E

UCPE:

- 14ème édition de la Dictée du Maroc: 1 élève de Claude Bernard est en finale. Elle est prévue le 23/03;
- Concours de dessin MAPED "dessine moi ton héros";
- Participation à la journée de la langue arabe: la location de la sono a été offerte par l'association;
- Guide d'entrée en 6ème.

PEEP :

- Grand Prix du Jeune Lecteur. Le livre de cette année est un livre de science fiction. Cette année les débats ont été filmés et pourront être diffusés dans les classes. L'auteur sera présent entre le 15 et le 20 avril. L'illustrateur sera également présent.
- GPJP: petite nouveauté de cette année, les inscriptions se sont faites en ligne. Les élèves concernés sont des élèves de CM2 jusqu'au élèves de 3ème;
- Reconduction des "jeunes artistes" (CP/ CE1)
- Lectures de contes pour la maternelle avec des parents bénévoles de la PEEP sur le temps de la pause méridienne (avec l'accord de l'Amicale).

APEEF:

- Proposition de lecture en arabe dans les classes : l'association est toujours dans l'attente du feu vert des enseignants d'arabe pour mettre en place un agenda de lecture.

L'association est toujours en attente du retour de la direction de l'école et des enseignants pour le projet :

- Vide bibliothèque (Dossier complet envoyé par mail), il s'agit de récupération de livres (Cycle 1, 2 et 3) par des parents APEEF bénévoles pour une mise à disposition des élèves en accès libre dans les 3 cours.

M. SIMON en parlera au prochain conseil des maîtres et fera un retour à l'association.

AMICALE:

- Échecs (lundi et jeudi);
- Anglais (lundi, mardi et vendredi);
- Football;
- Musique andalouse (mardi);
- Accompagnement des animatrices aux sorties balle ovale (CP, CM1 et CM2) et aux sorties piscine;
- Organisation d'un tournoi de football. La finale se déroulera un samedi (date non précisée);
- En maternelle, 2 animatrices font faire des activités manuelles aux élèves et cela fonctionne très bien;
- Aide au financement des classes transplantées et au relai USEP.

F. Questions diverses :

Questions PEEP :

- Sécurité autour de l'établissement scolaire : Un poids lourd décharge sa marchandise dans un entrepôt devant l'établissement scolaire de 15h30 à 17h. Que peut on faire ? Où en sont les travaux de signalisation devant l'école ?

M. SIMON précise qu'il est difficile de demander à une entreprise de ne pas travailler. Nous pourrions voir avec eux s'ils peuvent privilégier un autre moment de décharge. Ce problème a été exposé au commissaire de secteur en raison de la présence du poids lourd. Le panneau d'interdiction au camion n'a toujours pas été installé au début de la rue

En ce qui concerne la signalisation, le président d'arrondissement a changé, donc nous devons reprendre contact à nouveau. Le précédent avait été rencontré à deux reprises sans que cela ne donne de résultats concrets. Si des parents souhaitent venir aider à effectuer ces démarches avec l'école, ils sont les bienvenus.

- Nous remarquons souvent des accidents au cycle 1 quand les enfants sont sur la structure en bois. Un nouvel aménagement plus sécurisé de cette structure est elle prévu ?

M. SIMON précise qu'il y a eu un seul accident lié à la maison cette année. Un accident grave certes, mais un seul. Régulièrement nous contrôlons pour vérifier que les structures soient sécurisées. Les barres ont été fixées pour qu'elles ne tournent plus et un panneau de bois a été ajouté à la grande structure.

- Question PEEP et UCPE: Un bilan a-t-il été fait concernant la classe GS/MS, sera-t-elle reconduite pour l'année prochaine ? et sera-t-elle étendue aux autres niveaux ?

M. SIMON explique que les élèves de chaque niveau de la classe progressent bien. L'enseignante qui a en charge cette classe est expérimentée et donne entière satisfaction. A l'heure actuelle nous ne savons pas si elle sera reconduite ou pas, cela dépendra des inscriptions et le SCAC prendra cette décision. En revanche ce principe de double niveau ne sera pas étendu aux autres classes.

- Quelles sont les nouvelles règles concernant les dérogations d'arabe pour les CM2 passant en 6ème?

M. SIMON précise qu'il n'y a pas de nouvelles règles concernant les dérogations de langue arabe. La commission du CEA aura les mêmes critères pour accorder ou non les dérogations que l'année dernière.

- Suite à la panique des parents concernant le virus H1N1, y aura-t-il un protocole de sensibilisation mise en place en période d'hiver afin de préparer cette période de contamination récurrente chaque année? Le directeur explique que l'école rappellera aux familles les gestes qui font barrières comme indiqué sur notre site internet. Les équipes à l'école insisteront plus sur le nettoyage des mains. Nous serons également vigilants sur l'approvisionnement en savon liquide et papier toilettes.

Mme GIRARD-INI (CE2B) insiste sur le fait que les enseignants invitent régulièrement les enfants à se laver les mains...

- La campagne d'assurance aura-t-elle lieu comme d'habitude à la rentrée ou comme suggéré par le directeur à la fin de l'année?

Le directeur explique que si la campagne d'assurance commence en fin d'année, cela fera gagner du temps à la rentrée scolaire : 1 ou 2 campagnes de vente d'assurance seraient utiles.

A priori une association préfère une seule campagne, mais les trois associations vont en discuter afin de trouver une solution pour faire une première campagne en juin et une deuxième fin Août pour que les élèves puissent commencer l'école en étant déjà assurés.

Questions APEEF :

- Projets des élèves médiateurs (réduire les conflits et améliorer le climat scolaire): ce projet nous a été présenté au précédent CE. Qu'en est-il à ce jour ?

M. SIMON précise qu'un questionnaire très complet a été créé par l'équipe enseignante. Mme Giardina a réalisé toute la partie technique de ce questionnaire. Il sera fait passé aux enfants avant les vacances d'avril. Cela nous permettra de recueillir le ressenti du niveau de violence au sein de notre école. En précisant tout de même que le climat scolaire s'améliore de plus en plus chaque jour.

- Assurances scolaires: Sans volonté aucune de mettre en doute l'intégrité ou la bonne foi des associations de parents et par simple souci d'homogénéisation des procédures et pour éviter les sur-financements des couvertures en assurance supplémentaire, nous proposons que le chef de pôle puisse avoir un regard sur les contrats d'assurance proposés par les associations. Ainsi par sa responsabilité morale (le service étant proposé à l'intérieur des établissements), il pourrait vérifier la conformité des prestations avec les exigences spécifiques du réseau casa-Mohammadia (sorties scolaires avec nuitées, activités dites non classiques (ski, escalade, surf...) ainsi que les séjours à l'étranger.

Le directeur explique que le pôle travaille actuellement avec un courtier en assurance pour définir les minima que tout contrat d'assurance devrait avoir. Le SCAC devrait ensuite organiser une réunion avec les représentants de parents pour demander à ce que chaque association propose dans les choix d'assurance des élèves une formule qui couvre au moins ces minima de prise en charge.

A cela Mme KADAoui (APEEF) précise que pour les assurés APEEF qui participent aux classes transplantées, l'école doit envoyer une liste nominative à l'association. M. SIMON affirme que cela sera fait dès demain.

- Commission cantine: Une 1^{ère} commission a eu lieu le 14 décembre 2018. Newrest a promis un certain nombre d'améliorations à apporter. Nous proposons une seconde visite et une seconde réunion pour réaliser un bon suivi. Que pense l'équipe pédagogique de la situation actuelle en comparaison avec le début de l'année? Avons-nous l'avis des élèves? (promesse de sondage tenue par l'Amicale).

M. SIMON explique que l'on peut constater une amélioration globale et un effort du chef de cuisine. Il va y avoir un chef formateur qui va accompagner le chef cuisinier. De plus, les stagiaires restent plus longtemps. Les choses avancent. Le directeur précise que les enseignants sont vraiment investis : les enseignants de maternelle, de CP et de CE1 accompagnent les élèves à la cantine.

Mme GIARDINA (MSB) souligne que pour certains élèves, l'accompagnement jusqu'à la cantine permet de ne plus en avoir peur ou de moins l'appréhender.

- Les fontaines d'eau dans les cours de l'école : question soulevée au précédent CE et non rapportée dans le compte-rendu. Le directeur financier du Lycée Lyautey avait promis de réaliser ces fontaines. Qu'en est-il à ce jour ?

Le directeur précise que M Cheminal s'est en effet engagé lors du précédent conseil d'école. Actuellement un bon de commande a été réalisé pour un essai de matériel sur Beaulieu. Cette fontaine à eau, qui nécessite de la maçonnerie, sera installée en extérieure, elle sera testée en très grande utilisation. Si la période de test est concluante alors l'école Claude Bernard recevra une fontaine à eau par cour ainsi qu'une autre dans la salle des maîtres.

- Kermesse : Quid pour cette année, date, organisation?

-

M. SIMON explique qu'une kermesse est programmée pour le **samedi 22 juin 2019**. Une équipe organisatrice va se mettre en place.

Questions UCPE:

- Est-ce possible de faire une commission hygiène ?

M. SIMON précise que cela est tout à fait possible et même souhaitable puisque cela a été initié par le pôle. Une commission hygiène et sécurité de la communauté scolaire a été créée par Lyautey. Une émanation dans chaque établissement pourra voir le jour. Une première réunion aura lieu cette année après les vacances scolaires.

Remarques APEEF :

Financement de la coopérative scolaire:

“Nous proposons une révision à la hausse de la cotisation demandée en début d'année (220 dhs) à une somme qui restera inférieure à 350 dhs. Nous estimons ainsi favoriser à l'équipe enseignante un climat plus serein pour préparer les projets de classe et poursuivre les activités favorables à l'épanouissement de nos enfants. De toutes les façons les projets sont financés aujourd'hui principalement par les parents (Amicale, caisse des écoles ou coopérative scolaire).”

Selon la PEEP, les parents ne seront pas du tout satisfaits. Par contre, il faudrait peut être préciser aux parents que le montant de la coopérative est de 220 dhs et que les parents qui le souhaitent peuvent donner plus.

M. SIMON précise qu'il entend ce qui est dit mais que la décision revient à la coopérative scolaire qui, pour le moment, n'envisage pas d'augmentation du montant.

Commission Transport:

“Nous avons été surpris par la tenue d'une commission transport à huit clos entre l'UCPE et la PEEP. Nous estimons dommageable l'absence de la direction en complète contradiction avec le principe de cohérence éducative ainsi que l'exclusion volontaire des représentants élus de parents d'élèves, membres APEEF.

Il est vrai que cette commission n'est pas obligatoire sur l'aspect réglementaire. Mais la direction de Claude Bernard a toujours tenu à y participer activement. Nous souhaitons la tenue d'une commission transport incluant la direction, l'Amicale ainsi que tous les représentants élus des parents.”

M. BENJELLOUN (UCPE et président de l'Amicale) rappelle que lors de cette réunion le directeur avait été convié mais il n'a pas pu y assister. L'APEI était également conviée, elle s'est excusée de ne pouvoir y assister. Il insiste également sur le fait que tous les parents de l'établissement ne peuvent pas y être conviés.

Mme KADAOUI (APEEF) précise qu'une réunion sur le transport ne concerne pas uniquement l'Amicale mais concerne les parents usagers et par conséquent les représentants élus de chaque association.

Mme ABBAD ANDALOUSSI (PEEP) insiste sur le fait qu'aucune association n'a été exclue. La société Run Run est en relation directe avec l'Amicale qui est composée de l'UCPE, la PEEP et l'APEI.

M. SIMON explique que pour le bien vivre ensemble, rien n'empêche d'ouvrir la commission transport aux parents élus et non uniquement à l'Amicale afin de faire en sorte que personne ne se sente exclu.

Commission Amicale:

“Une commission Amicale a été demandée par les représentants APEEF lors du 1^{er} CE. Un avis favorable nous a été exprimé par la direction. Cette demande est toujours d'actualité. Les élus APEEF, en tant que représentants de parents d'élèves, non membres du bureau de l'Amicale, considèrent cette structure comme un prestataire de service (puisque'elle ne représente pas l'ensemble des parents d'élèves de CB). L' APEEF réitère sa demande de la révision des statuts de l'Amicale pour que le bureau et le conseil d'administration puissent représenter fidèlement et correctement les parents d'élèves bénéficiaires des services de l'Amicale.”

M. SIMON précise que le sujet est en réflexion: il faudrait faire en sorte que l'Amicale ne soit pas tributaire des changements d'association. La réécriture des statuts est donc importante.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h07